## Alexandrie 19-21 Janvier 2008 Atelier VI Valeurs communes, Valeurs Partagées

L'Atelier VI a envisagé la question d'une "Charte sur le dialogue des Cultures".

Au sujet de la Charte, les participants sont d'avis que cette dernière pourrait prendre soit la forum d'une appel ou d'une proclamation émanant de l'Atelier Culturel, soit d'un projet de Charte à soumettre aux gouvernements des peuple méditerranéens.

Les principes de ce texte doivent s'inspirer de ceux de la déclaration qui sera adoptée par la conférence d'Alexandrie en soulignant toutefois les principes suivants.

- A. Aucune culture ne peut être considérée en soi comme porteuse d'agressivité en de violence à l'égard des autres cultures. Ce sont les circonstances historique et les conditions sociologique internes et internationales qui expliquent les mésurtentes et les conflits.
- B. Ses actions concrets à envisager doivent tendre par conséquent à résoudre les crises de toute sortes qui dirigent les cultures vers la discorde : crises sociales , urbaines, crises des relations internationales et de l'environnement.
- C. Simultanément des actions fortes doivent être menées en vue d'atténuer les barrières qui opposent cultures civilisations et religions et de combattre l'ignorance la connaissance et la reconnaissance sont les clés du dialogue entre les cultures.
- D. La diversité culturelle ne peut être considérée comme au contradiction l'universalité de certaines valeurs fondamentaux comme la liberté et l'égalité, notamment la liberté de conscience de pensée et de religion et l'égalité homme-femme.

l'atelier VI propose la mise sur pied d'un mécanisme de suivi des conclusions et propositions de l'atelier culturel. Il propose de promouvoir des relations de coopération et d'harmonisateur des actions avec les institutions publics ou ONG travaillant dans le domaine du dialogue entre les cultures.